

suite de voisin voisine

Par marguerite, le 08/06/2005 à 15:03

ce voisin ne veut rien entendre j'ai essayé de lui parlé ,il est trés lunatique mais comme je vous ai dit plus bas je n'ose pas porter plaintesurtout si je dois vivre des années proche de lui, merci pour vos renseignements

Par damien 84, le 08/06/2005 à 15:11

tu dois pas etre la seule.. essaye de parlementer avec les autres voisins.. si vous vous pointez a plusieurs.. sil voit ses voisins venir se plaindre conjointement peut etre il reflechira et sera moins c** avec son chien..

Par marguerite, le 08/06/2005 à 15:21

le problème c'est que j'habite dans un lotissement et personne ne veut s'en méler pour le moment.merci quand meme pour le conseil

Par **Yann**, le **08/06/2005** à **15:23**

Les deux posts ont le même sujet, donc je bloque l'autre. A l'avenir merci d'utiliser la fonction répondre et non nouveau sujet.

Pour répondre à votre question, la solution de Damien est la seule non juridique que je vois. Sinon c'est tribunal pour trouble du voisinage. Mais attention dans ce cas il faut vraiment que le trouble soit important, si son petit roquet aboie quand vous passez devant chez lui alors là j'y crois pas trop, mais si c'est bruyant à longueur de journée là on peut dfaire quelque chose.

Par damien 84, le 08/06/2005 à 15:26

sinon jte prete mon labrador péndant quelques jours histoire que durant une promenade il mette une rouste au chien de ton voisin... voir au voisin si tu le laisse faire...

Itwistedound or type unknown

Par anonym, le 08/06/2005 à 18:45

pourquoi pas un médiateur si cela ne s'arrange pas ? = avec proposition de dresser le chien car son maître est sensé lui apprendre à se taire!

Par damien 84, le 08/06/2005 à 18:56

[quote="anonym":lvcn38qb]pourquoi pas un médiateur si cela ne s'arrange pas ? = avec proposition de dresser le chien car son maître est sensé lui apprendre à se taire![/quote:lvcn38qb]

quand un chien hurle a la mort c'est le signe d'une desespoir.. son patron l'enferme peut etre tout le temps dans une piece ou quelque chose comme ca... :evil:

Image not found or type unknown

Par anonym, le 08/06/2005 à 20:54

[quote="damien 84":1s41v6ys][quote="anonym":1s41v6ys]pourquoi pas un médiateur si cela ne s'arrange pas ? = avec proposition de dresser le chien car son maître est sensé lui apprendre à se taire![/quote:1s41v6ys]

quand un chien hurle a la mort c'est le signe d'une desespoir.. son patron l'enferme peut etre taut le temps dans une piece ou quelque chose comme ca...

Image not foul vouote: 1/5/4/1/06/s]

si c'est vraiment une question de maltraitance il faut appeler la SPA ou même la police. la SPA se déplace et vérifie que les animaux sont biens traités = nourriture, propreté, ... = en plus je crois que c'est anonyme donc le voisin ne saura pas qui les a envoyés.

Par damien 84, le 08/06/2005 à 22:49

[quote="anonym":28wgie1m][quote="damien

84":28wgie1m][quote="anonym":28wgie1m]pourquoi pas un médiateur si cela ne s'arrange pas ? = avec proposition de dresser le chien car son maître est sensé lui apprendre à se taire![/quote:28wgie1m]

quand un chien hurle a la mort c'est le signe d'une desespoir.. son patron l'enferme peut etre tout le temps dans une piece ou quelque chose comme ca...

:evil:

Image not fou[/quote:28wgie1m]

si c'est vraiment une question de maltraitance il faut appeler la SPA ou même la police. la SPA se déplace et vérifie que les animaux sont biens traités = nourriture, propreté, ... = en plus je crois que c'est anonyme donc le voisin ne saura pas qui les a envoyés.[/quote:28wgie1m]

quel pouvoir a la SPA ??? pas grand chose mais il semble que la miss souhaite ne pas declarer la guerre a son voisin, et proceder en douceur.. car mettre le feu sachant quel va encore supporter cet abr**i encore quelques années..

Par **J.Durand**, le **09/06/2005** à **02:06**

[quote="anonym":3b48x21m]pourquoi pas un médiateur si cela ne s'arrange pas ? = avec proposition de dresser le chien car son maître est sensé lui apprendre à se taire![/quote:3b48x21m]